

Réf: Dossier 321950

Avis de constitution

SOCIETE « LA MAISON DE L'AUDITION » en abrégé « MDA »

Siège ABIDJAN PLATEAU 7 BOULEVARD DE
L'INDENIE, Lot 12, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/05/2024 reçus par Me RICHMOND STEPHANE ROSE AGNES AKASSI, et enregistrés au CEPICI le 24/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON DE L'AUDITION » en
abrégé « MDA »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- L'ouverture de laboratoires, magasins de prothèses auditives avec examen auditif et vente d'appareil auditifs de tout genre et accessoires s'y rapportant sur toute l'étendue de la COTE D'IVOIRE,

- Et généralement, toutes opérations industrielles, de prestations de services, commerciales, ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher de près ou de loin à l'objet social et susceptibles de contribuer à son exercice ou à son développement ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PLATEAU 7 BOULEVARD DE L'INDENIE, Lot 12, Ilot 08

Dirigeant(s) M KHALAF AHMED (GÉRANT), Mlle KHALAF FATME (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07445 du 14/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54443/GTCA/RC/2024 du 14/10/2024

